

Conseil d'école du 23 mars 2017

Compte-rendu

Présents :

Enseignants : Mme Balland, M. Crouzier, Mme Wrzeszczynski, Mme Prigent, Mme Krizancic

Parents d'élèves délégués : Mme Bréjaud, Mme Leduc, M. Bonte

Mairie : M. Desmoulins, M. André, Mme Debray

Absents :

M. Lascombe , , Mme Lukitch, Mme Taghon

I) Sécurité (plan VIGIPIRATE / exercice incendie / PPMS).

● Exercice d'évacuation

Date : 15/12/2016

Heure : 09h55

Durée : 1 minute

Nombre de personnels : 118

Nombre d'élèves : 110

Prochain exercice en mai-juin. Le PPMS « attentat-intrusion » sera réalisé avant les vacances d'avril.

● Organisation fête de l'école du 01 juillet 2017 / sécurité

Sur le champ des responsabilités :

- Sur le temps scolaire, la responsabilité incombe aux équipes enseignantes et notamment aux directeurs et directrices d'école
- Hors temps scolaire, la responsabilité est partagée : maire de la commune et association qui organise la manifestation.

Les consignes de sécurité à respecter sont celles du plan Vigipirate.

Rappel : en cas de manifestation en dehors du temps scolaire, le maire de la commune doit être avisé.

Prévoir une réunion « sécurité et organisation » en mai durant laquelle chaque acteur sera présent.

1) Prise en charge des élèves en difficultés.

Difficultés scolaires, de comportement ou sociales. Handicap / santé

Les différents dispositifs :

- Pédagogie différenciée en classe.
- APC
- SRAN- avril/juillet/août
- RASED : psychologue scolaire, maître E (dominante pédagogique) et maître G (dominante rééducative).
- PPRE / PAP / PAI → MDPH- infirmière et médecin scolaires
- Equipe éducative / ESS

2) LSU et Livret de progrès et de réussites en maternelle.

●LSU

Un livret scolaire unique

Les livrets scolaires de l'école élémentaire et du collège évoluent à compter de la rentrée scolaire 2016 pour ne plus former qu'un livret scolaire commun pour la scolarité obligatoire.

Le livret scolaire d'un élève regroupe, pour chaque cycle :

- les bilans périodiques du cycle en cours
- les bilans de fin des cycles précédents et, en première année d'un cycle, les bilans périodiques de l'année précédente
- les attestations déjà obtenues : PSC1, ASSR 1 et 2, AER, attestation scolaire "savoir-nager" (ASSN), etc.

Ce modèle national est construit sur un format identique du CP à la troisième.

À la fin de chaque cycle (CE2, sixième, troisième), une fiche dresse un bilan global sur huit composantes du socle commun grâce à un indicateur simple : maîtrise insuffisante, fragile, satisfaisante ou très bonne.

À la fin de la scolarité obligatoire, les parents pourront s'être constitué un dossier d'une trentaine de bilans.

Les bilans périodiques

Le bilan périodique indique aux parents les principaux éléments sur lesquels leur enfant est évalué et ce qu'ont montré les évaluations.

Du CP au CM2, l'enseignant situe l'élève dans chaque matière sur des objectifs d'apprentissage : non atteints, partiellement atteints, atteints, dépassés. À partir de la classe de sixième, les notes peuvent être introduites dans les bilans périodiques.

Les bilans périodiques font état :

- des acquis et des progrès des élèves par discipline, avec la mention
- des principaux éléments du programme travaillés
- des parcours éducatifs
- des éventuelles modalités spécifiques d'accompagnement mises en place

Ces bilans sont accompagnés d'une annexe de correspondance pour faciliter le dialogue avec les familles.

Dans le quotidien de la classe, les notes ne sont supprimées ni en élémentaire, ni au collège. La liberté est laissée aux équipes enseignantes. Ainsi, les professeurs des écoles utilisant encore les notes pourront poursuivre les exercices notés, mais c'est une restitution par objectifs d'apprentissage qui leur sera demandé pour les bilans périodiques ; les "classes sans notes" dans les collèges pourront par ailleurs poursuivre cette pratique.

Dans les bilans périodiques, un positionnement sur une échelle à quatre niveaux est possible dans toute classe de la scolarité obligatoire. Un positionnement par des notes n'est possible qu'au collège.

Les bilans périodiques ne sont accessibles par l'Éducation nationale que pendant la durée du cycle et l'année qui le suit. Seuls les bilans de fin de cycle suivent les élèves jusqu'au terme de leur scolarité au collège.

Les bilans de fin de cycle

Les bilans de fin de cycle comprennent une évaluation du niveau de maîtrise des huit composantes du socle commun, à savoir les quatre objectifs de connaissances et de compétences du premier domaine ainsi que les quatre autres domaines. Ces bilans comportent également une appréciation qualitative sur les acquis scolaires du cycle, et, le cas échéant, des conseils pour le cycle suivant.

● Livret de progrès et de réussites en maternelle.

Un livret a été élaboré par les enseignants de chaque école. Les réussites des enfants sont mises en valeur. Ce livret est envoyé par mail aux parents deux fois par an. Il contient des photos des élèves, des vignettes des compétences acquises et un bilan au niveau de chaque domaine d'apprentissage.

3) Point sur le remplacement des enseignants absents :

Absence des enseignants : en cas d'absence d'un enseignant, la directrice appelle l'inspection qui ouvre à 8h. Vers 8h15, elle est informée de la présence ou non d'un remplaçant.

C'est l'inspection qui décide de la répartition des remplaçants, sachant que certaines écoles sont prioritaires (écoles à classe unique, école élémentaire...).

4) 1^{er} bilan classe numérique.

● Formation des enseignants : 3 journées de formation pour M. CROUZIER et Mme BALLAND.

● Utilisation du matériel en classe : utilisation par les classes de cycle 3 pour un projet maîtrise de la langue, production d'écrit, littérature jeunesse, correspondance scolaire. Utilisation par la classe de Petite Moyenne section hors connexion.

● Difficultés rencontrées/ solutions

● Connexion internet, coupures régulières :

Défaut du modèle du point d'accès Wifi dans la valise, fourni par NAOTIC. Un correctif devrait être disponible fin mars.

● Toutes les tablettes ne se connectent pas en même temps sur Internet (connexions limitées) :

Ce problème est dû en grande partie à un débit trop faible. Contacter le Fournisseur d'Accès Internet afin de voir s'il est possible d'améliorer le débit, ou faire appel à la concurrence pour voir qui propose le meilleur débit selon la commune (c'est le cas à Saintines).

5) Bilan classe de neige.

Préparation compliquée (difficulté à obtenir les papiers remplis par les parents, enfants n'ayant pas de carte d'identité...).

Les enfants sont revenus enchantés. Très bon séjour.

6) Rentrée 2017.

- Pas de fermeture de classe à la rentrée 2017.
- Prévisions pour la rentrée 2017 :

16 inscriptions en mairie dont 14 enfants nés en 2014 (PS) / 20 élèves CM2 sortants = $114 - 20 = 94 + 16 = 110$

7) Sorties pédagogiques.

CE2-CM1-CM2 : 26/06 → Centre historique minier de Lewarde (visite du musée/ exposition / animation/ rencontre avec un ancien mineur = 8,50 €/ élève)

PS-MS et MS-GS : visite d'une ferme pédagogique près de Beauvais le 1^{er} juin

PS-MS et CP-CE1 : ateliers à la Cité des sciences de Paris le 4 mai

8) Projets des parents délégués.

Les parents délégués ont commencé à rechercher des lots pour la kermesse.

Fin de la séance à 20h15.

Secrétaire
Mme PRIGENT Nadia

Directrice
Mme BALLAND Florence